

LIMINAIRE

Le nombre de personnes qui ont assisté au dernier colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale et l'évaluation qu'ils en ont faite témoignent d'un intérêt manifeste, dans le réseau, pour la question des compétences, intérêt qui se reflète dans ce numéro de **Pédagogie collégiale**.

En raison de l'enthousiasme qu'a suscité la conférence de Viviane De Landsheere lors du colloque, nous avons décidé d'en publier le texte. Mme De Landsheere traite des compétences minimales dans une perspective à la fois pédagogique, à la fois historique et sociale. Elle insiste sur la nécessité inéluctable pour l'école de définir des compétences minimales – « arrive toujours le moment de distinguer la compétence de l'incompétence... » – et sur les difficultés de la tâche qui sont autant théoriques que pratiques. La définition des compétences minimales ne peut être menée à bien qu'à travers « un dialogue de grande qualité des membres de la communauté éducative ».

C'est d'une compétence spécifique que traite Louise Ménard dans « Et si écrire rimait avec plaisir ? ». Elle présente l'écriture comme un processus qu'on devrait enseigner dans tous les cours et propose des moyens bien concrets pour permettre aux étudiants d'améliorer leur habileté à écrire. Les enseignants de techniques d'éducation spécialisée du cégep de Rimouski se sont penchés, pour leur part, sur un autre genre de compétence, celle que les étudiants peuvent acquérir dans les stages. Ils ont grandement réduit les difficultés inhérentes à ce genre d'activité en ayant recours, pour préciser les objectifs d'apprentissage des stages, à la taxonomie proposée par Jan Palkiewicz ; c'est ce que relate Daniel Trottier dans « Les solutions miracles n'existent (peut-être) pas ! ». De leur côté, des enseignantes de sciences humaines du cégep André-Laurendeau s'intéressent aux habiletés d'intégration des apprentissages. Irène Lizotte présente le projet de « Laboratoire transdisciplinaire d'intégration des apprentissages » qui s'appuie sur la théorie de Louis D'Hainaut.

Comme l'a bien montré Sophie Dorais dans notre numéro précédent (« Réflexion en six temps sur l'approche-programme », p. 37-41), la question de la compétence est liée de près à l'approche-programme qui est un moyen privilégié pour permettre le développement des compétences. Jean-Pierre Goulet revient sur le sujet. Dans « L'approche-programme : quelques changements en perspective », il montre comment l'établissement de véritables programmes d'études repose sur des changements importants dans les mentalités et les pratiques pédagogiques.

La préoccupation pour l'approche-programme est présente dans les propos des personnes qui ont participé à une table ronde organisée par **Pédagogie collégiale** et qui portait sur le nouveau cours obligatoire en sciences humaines « Initiation à la méthodologie des sciences humaines ». Les participants y ont notamment abordé la question du contenu du cours, des objectifs et des approches pédagogiques.

Enfin, les grands sujets d'intérêt pour **Pédagogie collégiale**, le développement pédagogique, la formation fondamentale, les programmes d'études et l'approche-programme sont les fils conducteurs du dernier avis du Conseil supérieur de l'éducation. Nous en reproduisons un extrait. ▣

Le Comité de rédaction